

AVIS PUBLIC

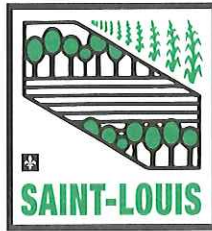
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis tiendra une séance extraordinaire le 6 décembre 2021 à 19 h 30, à la salle du Conseil situé au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Louis, ce 24^e jour du mois de novembre 2021.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joscelyne Charbonneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Louis, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 24^e jour du mois de novembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois de novembre 2021.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière